



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – mars 2021

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 1 618 838,00 \$

Date d'octroi du contrat : 18 décembre 2020

Date de livraison : 4 juin 2021

Numéro d'enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English

Canada 

Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 2 et le 30 mars 2021 dans de nombreuses localités du pays, au Canada atlantique,

au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a fait une large place à la COVID-19. Différents aspects en ont été explorés, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à propos du gouvernement fédéral, le type d'informations sur la COVID-19 qui les interpelaient, leur vision de la pandémie et l'évolution de leurs comportements, et ce qu'ils pensaient du déploiement des vaccins au pays, mais aussi des raisons expliquant les réticences à la vaccination, de l'achat et de la distribution de vaccins par le gouvernement fédéral et du calendrier de vaccination prévu.

Nous avons recueilli le point de vue de certains sous-groupes sur des enjeux précis de la COVID-19 qui étaient pertinents pour eux. Il a ainsi été question de la « bulle de déplacement » de l'Atlantique dans le groupe des résidents de cette région, du remboursement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) dans le groupe des bénéficiaires de l'assurance-emploi (AE) ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan, et de l'efficacité de deux concepts d'affiches sur la fonctionnalité des codes QR de l'application Alerte COVID dans le groupe de jeunes adultes de la Grande région de Montréal (GRM). Par ailleurs, les participants qui travaillent dans des secteurs fortement touchés par les mesures sanitaires associées à la pandémie ont été invités à commenter les restrictions en place. Enfin, nous avons demandé aux participants qui se décrivaient comme des consommateurs assidus de nouvelles et d'informations, quelles étaient leurs principales sources de nouvelles, quels types de renseignements sur la COVID-19 les intéressaient habituellement et comment ils choisissaient les nouvelles à partager dans leurs réseaux sociaux.

Outre la pandémie, les discussions ont englobé d'autres sujets, comme la santé mentale, la situation de la langue française, les questions autochtones, le gouvernement numérique et les rénovations résidentielles. L'étude a aussi permis d'explorer les attentes des Canadiens à l'égard du budget 2021, leurs points de vue sur les restrictions de voyage et la frontière canado-américaine, et leurs projets de voyage post-COVID-19.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
- Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s'agissait de personnes qui hésitaient à se faire vacciner, de leaders d'opinion à l'affût des

nouvelles, d’anglophones du Québec, de bénéficiaires de l’assurance-emploi ou de prestations de relance, de travailleurs dans des secteurs en difficulté, de personnes fatiguées de la COVID-19 et présentant des comportements plus à risque, d’Autochtones, et de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Deux groupes se composaient de membres de la population générale habitant au Canada atlantique et à Victoria ou Nanaimo.
- Les dix autres groupes représentaient des segments de population particuliers :
 - Des personnes réticentes à la vaccination habitant dans les basses-terres continentales de la C.-B. ou dans de grandes villes et des villes de taille moyenne du Québec;
 - Des leaders d’opinion et des gens à l’affût des nouvelles habitant dans de grandes villes de l’Ontario ou dans de grandes villes et des villes de taille moyenne de l’Alberta;
 - Des anglophones du Québec;
 - Des bénéficiaires de l’AE ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan;
 - Des personnes qui travaillent dans des secteurs durement touchés par la pandémie dans la région de Toronto, Peel et York, en Ontario;
 - Des personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus risqués qui habitent dans la Région du Grand Toronto (RGT);
 - Des Autochtones de l’Alberta;
 - De jeunes adultes (18 à 30 ans) de la Grande région de Montréal (GRM).
- Les groupes tenus au Québec ont été animés en français, à l’exception du groupe composé d’anglophones. Les autres groupes se sont tous déroulés en anglais.
- Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l’ensemble des lieux, 89 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 \$ à 125 \$ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GRUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Basses-terres continentales de la C.-B.	1	Anglais	2 mars	21 h-23 h	Personnes réticentes à la vaccination	8

Grandes villes de l'Ontario	2	Anglais	3 mars	18 h-20 h	Leaders d'opinion, influenceurs, personnes à l'affût des nouvelles	8
Grandes villes et villes de taille moyenne du Québec	3	Français	4 mars	18 h-20 h	Personnes réticentes à la vaccination	8
Québec	4	Anglais	8 mars	18 h-20 h	Anglophones	7
Manitoba et Saskatchewan	5	Anglais	9 mars	19 h-21 h	Bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance	7
Région de Toronto, Peel et York	6	Anglais	10 mars	18 h-20 h	Personnes qui travaillent ou travaillaient dans des secteurs très touchés : hébergement, voyages, services de restauration, restaurants	7
Canada atlantique	7	Anglais	16 mars	17 h-19 h	Population générale	8
Région du Grand Toronto (RGT)	8	Anglais	18 mars	18 h-20 h	Personnes fatiguées de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque	7
Victoria/Nanaimo	9	Anglais	23 mars	21 h-23 h	Population générale	8
Alberta	10	Anglais	24 mars	20 h-22 h	Autochtones	7
Grande région de Montréal (GRM)	11	Français	25 mars	18 h-20 h	Jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans	7
Grandes villes et villes de taille moyenne de l'Alberta	12	Anglais	30 mars	21 h-23 h	Leaders d'opinion, influenceurs, personnes à l'affût des nouvelles	7
Nombre total de participants						89

Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Invités à dire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours, les participants ont mentionné une foule de questions, d'annonces et d'activités, parmi

lesquelles l'achat et la distribution des vaccins contre la COVID-19 faisaient figure de thèmes prioritaires. Du côté positif, les nouvelles suivantes ont souvent été citées :

- L'approbation de nouveaux vaccins;
- L'arrivée de vaccins au Canada avant les délais prévus;
- La priorité accordée aux communautés autochtones;
- Les taux d'efficacité élevés des vaccins;
- Les efforts d'approvisionnement soutenus déployés par le gouvernement du Canada et sa transparence quant au nombre de doses distribuées jusqu'à présent;
- La participation du gouvernement fédéral au programme COVAX.

Du côté négatif, nombre de participants avaient entendu des choses qu'ils jugeaient plus inquiétantes à propos des vaccins et du travail d'approvisionnement et de distribution du gouvernement fédéral, entre autres des critiques lui reprochant la lenteur du déploiement ainsi que des questionnements sur l'innocuité du vaccin d'AstraZeneca.

D'autres aspects de la COVID-19 ont également été soulevés, tels que la propagation des nouveaux variants, la troisième vague qui frappait certaines provinces, les exigences de quarantaine pour les voyageurs arrivant au Canada ou de retour au pays, la réouverture des frontières provinciales pour faciliter les déplacements, et les aides financières ou les rabais offerts aux petites entreprises.

Enfin, divers autres enjeux d'actualité liés au gouvernement du Canada ont aussi été mentionnés dans le cadre de cette discussion, par exemple : l'annonce possible d'élections fédérales, le prochain budget fédéral et les moyens de rembourser les dettes engendrées par la pandémie, les tensions entre le Canada et la Chine, le rejet d'un projet de loi d'initiative parlementaire sur l'assurance-médicaments présenté à la Chambre des communes (le projet de loi C-213, « *Loi canadienne sur l'assurance-médicaments* »), les modifications apportées à la *Loi sur l'aide médicale à mourir* (AMM) du Canada, et les actes d'inconduite dans l'armée canadienne.

Dans le groupe de participants autochtones de l'Alberta, la discussion a porté sur le racisme systémique au Canada, sur les efforts du gouvernement fédéral pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les communautés autochtones et sur les enjeux liés aux femmes autochtones disparues ou assassinées. Certaines inquiétudes ont aussi été évoquées concernant la couverture des soins de santé par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et le traitement des Autochtones qui exercent leur droit de chasser et de piéger dans les territoires traditionnels.

L'arrêt de la Cour suprême sur la tarification du carbone (leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne de l'Alberta)

Tous les participants étaient au courant de l'arrêt de la Cour suprême du Canada sur la tarification du carbone, rendu quelques jours avant la rencontre. Dans l'ensemble, ils appuyaient cette décision, y voyant un pas dans la bonne direction pour s'attaquer au problème planétaire des changements climatiques. Selon plusieurs autres, en revanche, l'arrêt créait un dangereux précédent, qui leur semblait autoriser le gouvernement fédéral à percevoir des taxes auprès des provinces sans leur consentement.

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient du système de tarification en place en Alberta, bon nombre de participants ont réitéré leur appui à l'initiative, arguant qu'elle était nécessaire pour favoriser le changement et réduire les émissions industrielles. En règle générale, ils privilégiaient une solution « conçue en Alberta », de manière à ce que les recettes perçues restent dans la province. Ils craignaient qu'en l'absence d'un mécanisme provincial, l'industrie n'ait pas la confiance nécessaire pour y poursuivre ses activités. Il leur paraissait également que tout système visant à contrer le réchauffement climatique devrait s'attaquer à la pollution dans tous les domaines, au lieu de cibler uniquement le carbone.

Même si les participants savaient qu'environ 90 % des produits directs issus de l'initiative fédérale de tarification de la pollution revenaient aux résidents de la province sous la forme des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat, ils restaient dubitatifs quant à la remise de ces fonds. Ils ont insisté sur l'importance de la transparence et de la reddition de comptes à cet égard. Certains auraient préféré que plus d'argent aille directement aux municipalités afin d'encourager de nouvelles initiatives antipollution ainsi qu'aux industries locales, qu'ils jugeaient capables de trouver des moyens ingénieux de réduire leurs émissions de carbone.

Informations sur la COVID-19 (leaders d'opinion de grandes villes de l'Ontario, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne de l'Alberta)

Une conversation sur les habitudes de consommation médiatique a eu cours dans deux groupes de participants qui avaient dit, lors du recrutement, que leur consommation de nouvelles et d'informations était plus élevée que la moyenne.

Les participants ont indiqué qu'ils se renseignaient auprès d'un large éventail de sources, nationales et internationales, traditionnelles et numériques. Beaucoup ont cité des diffuseurs et des médias écrits canadiens, tels que CTV, Global News et CBC (la salle de rédaction nationale et les salles de nouvelles régionales affiliées), le *Globe and Mail*, le *National Post* ainsi que des journaux de leur région (p. ex. le *Edmonton Journal*, le *Calgary Herald*, le *Winnipeg Sun*, le *Toronto Star*). Plusieurs ont dit suivre certains des médias suivants : CNN, la BBC, Al Jazeera, le *Guardian*, l'agence Associated Press, et le *Washington Post*. Les médias sociaux, en particulier Twitter, Facebook, YouTube, Instagram et Snapchat, figuraient aussi parmi leurs sources courantes de nouvelles et d'informations.

En ce qui concerne le type d'informations recherchées sur la COVID-19, les participants ont signalé deux domaines d'intérêt plus marqué : les tendances relatives à la COVID-19 (p. ex., le nombre de cas, les taux d'infection et d'hospitalisation, etc.) et le déploiement des vaccins (p. ex., l'approvisionnement, la distribution et l'admissibilité au vaccin). Ils trouvaient la plupart de ces renseignements en parcourant les sites Web de leurs administrations municipale, provinciale ou fédérale, et dans certains cas auprès des services locaux de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également été citée à titre de source d'information.

La plupart des participants ont dit qu'ils partageaient volontiers des articles trouvés dans les médias sociaux, mais qu'en règle générale c'étaient des articles à caractère scientifique émanant d'une source crédible. Certains ont fait remarquer qu'ils privilégiaient le partage d'information visuelle (p. ex. sous

forme d'affiche), car elle était plus immédiatement compréhensible pour leurs destinataires. Ceux qui ne partageaient pas d'information ou avaient cessé de le faire ont surtout invoqué leur scepticisme à l'égard de la validité et de la fiabilité de l'information circulant sur Internet. Les participants ont reconnu qu'ils tombaient régulièrement sur de fausses informations ou de fausses nouvelles en ligne, mais s'estimaient en mesure de déterminer la légitimité d'un article en examinant son titre et sa provenance et en vérifiant les faits présentés.

Les réponses ont divergé lorsque nous avons demandé aux participants s'ils rectifiaient les fausses informations qu'il leur arrivait de lire dans les médias sociaux. Beaucoup avaient tendance à le faire lorsque l'information provenait d'un membre de la famille, mais hésitaient davantage à s'engager dans une discussion en ligne avec un grand groupe.

Préférences en matière d'information sur la COVID-19 (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, leaders d'opinion de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec qui sont réticents à la vaccination, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

Les participants de plusieurs groupes ont examiné une série de messages publiés dans les médias sociaux, qui abordent différents aspects de la COVID-19 et proviennent de sources diverses, par exemple des ordres de gouvernement fédéral ou provinciaux. Après avoir passé en revue les publications (qui sont présentées dans les résultats détaillés ainsi qu'en annexe des présentes), ils devaient indiquer celles qui les intéresseraient le plus ainsi que leur propension à les « aimer » ou à les « partager ». De manière générale, celles qui ont attiré leur attention étaient :

- d'actualité ou porteuses d'informations nouvelles;
- pertinentes et évocatrices;
- jugées attrayantes visuellement;
- claires et fondées sur des données;
- simples et concises;
- réputées fiables et de source crédible.

Bon nombre de participants ont indiqué qu'ils envisageraient de partager ou d'aimer certaines de ces publications, mais plusieurs se sont dits peu susceptibles de le faire. Les principales raisons invoquées par ces derniers étaient leurs réserves sur la validité des données, l'impression que les abonnés n'ont peut-être pas le savoir-faire requis en matière de données pour assimiler l'information transmise dans les publications et un manque d'intérêt général pour l'information véhiculée.

Évaluation d'affiches sur la fonctionnalité des codes QR d'Alerte COVID (jeunes adultes de la GRM)

Un groupe de participants a examiné tour à tour deux concepts d'affiches munies d'un code QR, créés par le gouvernement du Canada à titre d'outil potentiel pour faciliter la recherche de contacts en lien

avec l'application Alerte COVID. Les concepts d'affiches se trouvent dans les résultats détaillés et en annexe des présentes. En préalable à l'exercice, nous avons demandé aux participants s'ils avaient entendu parler de l'application Alerte COVID du gouvernement du Canada. La plupart la connaissaient, mais peu l'avaient téléchargée.

La première affiche a suscité des réactions partagées. Certains participants ont indiqué qu'elle présentait un message clair, mais d'autres ne la trouvaient pas particulièrement accrocheuse. Ces derniers ont surtout fait référence à l'aspect général de l'affiche, en particulier à ses couleurs. Malgré l'impression de certains que l'affiche ne se démarquait pas suffisamment, tout le monde s'entendait sur le fait qu'elle communiquait clairement son objectif.

Dans l'ensemble, les participants ont réagi plus favorablement à la seconde affiche. Elle leur semblait plus invitante, surtout parce que son titre énonçait clairement les avantages de participer à l'initiative. Quelques-uns ont trouvé réussie la légère modification apportée au jeu de couleurs. En revanche, le message « *Soyez averti si l'un des visiteurs de la journée reçoit un test positif* » a suscité une certaine confusion. Plusieurs se demandaient notamment si la notification s'appliquerait à tout client entré dans l'établissement cette journée-là et ayant reçu un test positif par la suite, ou seulement aux clients qui avaient visité l'établissement vers la même heure que l'utilisateur. Il n'empêche, l'inclusion dans le titre des termes « test positif » a capté l'attention.

Après avoir examiné les deux concepts côte à côte, les participants ont exprimé une nette préférence pour « *Soyez averti si l'un des visiteurs de la journée reçoit un test positif* ». De l'avis de beaucoup, le message cadrait avec le but recherché et signalait l'intérêt d'utiliser l'application Alerte COVID et les codes QR. En général, le choix du noir et blanc pour la deuxième affiche a plu davantage par sa simplicité et le caractère épuré qu'il conférait à la présentation. En ce qui concerne le code QR, peu de gens croyaient que son emplacement sur l'affiche posait problème ou ferait une différence pour ce qui est de capter leur attention.

La plupart des participants qui avaient déjà téléchargé Alerte COVID ont indiqué qu'ils scanneraient le code QR de l'affiche et participeraient à l'initiative, car elle leur semblait correspondre à l'objectif général de l'application. Ceux qui n'avaient pas téléchargé Alerte COVID étaient peu susceptibles d'y être encouragés par les messages des affiches.

Perspectives sur la COVID-19 et comportements (résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, jeunes adultes de la GRM)

Les participants ont discuté des conséquences de la COVID-19 et de ses restrictions dans leur vie et celle de leur famille, et de la mesure dans laquelle ils avaient modifié leurs comportements au cours des dernières semaines et des derniers mois en réponse à l'évolution de la pandémie.

Nous avons demandé au groupe de jeunes adultes de la Grande région de Montréal (GRM) ce qu'ils faisaient différemment, le cas échéant, par rapport aux semaines ou aux mois précédents. Pour certains, rien ou presque n'avait changé. Les participants ont dit que leur routine les avait habitués aux directives de santé publique. Le respect des protocoles leur était ainsi plus aisé que dans les premiers

temps de la pandémie. Certains ont tout de même mentionné avec déception qu'en raison de la fermeture des gyms et des centres de mise en forme, leur entraînement avait perdu de son intensité. Quelques autres ont indiqué qu'ils voyaient plus volontiers des amis à l'extérieur que durant les mois d'hiver, maintenant que les températures étaient un peu plus clémentes.

Impacts de la COVID-19 et des restrictions qui y sont associées (résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, jeunes adultes de la GRM)

Les participants ont décrit différents effets découlant de la pandémie et de ses restrictions, exprimant souvent au passage leur fatigue et leur exaspération. Certains ont évoqué leur sentiment accru d'isolement social, et d'autres, leur perte de motivation. Le port obligatoire du masque en lassait plusieurs, qui redoutaient que son utilisation soit à la longue mauvaise pour la santé. Quelques autres participants, à l'inverse, ont signalé que les restrictions avaient eu des effets beaucoup plus positifs en leur permettant de passer plus de temps en famille, ce qui avait favorisé les rapprochements.

Invités à dire ce qu'ils pensaient des restrictions en place actuellement dans leur région, les jeunes de la GRM ont exprimé des réserves sur le couvre-feu. Plusieurs pensaient qu'il aurait été préférable que la province impose un confinement plus strict de deux ou trois mois au lieu de cette mesure.

Dans le groupe de résidents de la RGT, plusieurs remettaient en question l'efficacité des restrictions. Ils se demandaient pourquoi des cycles répétés de fermetures et d'ouvertures avaient été nécessaires, alors que la plupart des gens leur semblaient respecter les directives de santé publique.

Lorsque nous avons demandé aux participants si les restrictions de la COVID-19 devraient être levées ou resserrées, ils ont exprimé des avis divergents. Selon certains, il fallait assouplir ou éliminer les restrictions en parallèle avec les progrès de la vaccination, alors que selon d'autres, l'incertitude causée par les variants préoccupants exigeait plutôt qu'on durcisse les directives jusqu'à ce que leurs effets soient tirés au clair.

Signalons que dans l'ensemble, les participants s'inquiétaient davantage à propos de la COVID-19 qu'au sujet de ses répercussions financières et économiques.

Points de vue sur les vaccins (résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque)

Nous avons demandé aux participants ce qu'ils pensaient de l'idée de se faire vacciner. Leurs réactions ont été négatives dans la plupart des cas. L'opposition aux vaccins reposait sur plusieurs enjeux et préoccupations, tels que l'innocuité des vaccins à la lumière de leur développement rapide, le refus de la part des participants d'être contraints ou poussés à la vaccination, et leur impression de ne pas avoir besoin du vaccin dans l'immédiat, vu leur état de santé et leur jeune âge. Les rares personnes qui avaient une opinion favorable de la vaccination ont cité en exemple l'expérience de la polio pour illustrer les avantages sociétaux de la vaccination de masse.

La bulle atlantique (résidents du Canada atlantique)

Les participants du Canada atlantique ont discuté de l'incidence des restrictions associées à la COVID-19 et de leurs points de vue sur la bulle atlantique mise en place jusqu'en novembre 2020.

Même si bien des participants comprenaient la raison des confinements et des consignes de santé publique, certains s'affligeaient de ne pouvoir prodiguer des soins adéquats aux personnes de leur entourage qui étaient malades ou âgées. D'autres commentaires sur la pandémie ont fait allusion à des emplois perdus et à des économies sacrifiées. Les étudiants du groupe ont mentionné qu'ils avaient ni plus ni moins perdu une demi-année d'études, et plusieurs personnes ont parlé des effets délétères de la COVID-19 sur la santé mentale. Enfin, plusieurs participants ont dit que les voyages d'affaires ou d'agrément leur manquaient, notamment les voyages à l'extérieur de la région de l'Atlantique.

Nous avons ensuite voulu savoir ce qu'ils pensaient de l'idée de rétablir la « bulle atlantique ». La plupart étaient en faveur de son retour. Certains souhaitaient tout de même qu'on ne précipite pas les choses et qu'on accorde une attention particulière à la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. D'autres s'inquiétaient également de la situation à Terre-Neuve-et-Labrador et recommandaient une bulle « maritime » excluant cette province.

Quelques participants étaient cependant moins convaincus de la nécessité de rétablir la bulle atlantique. Ils songeaient aux conséquences que cette mesure aurait sur la croissance économique, aux difficultés qu'elle poserait pour la main-d'œuvre travaillant à l'extérieur de la région et au manque d'uniformité dans l'application des règles dans d'autres provinces.

Lorsque nous avons demandé aux participants si les nouveaux variants de la COVID-19 risquaient de se répandre plus rapidement dans l'éventualité d'un retour de la bulle atlantique, ils ont dit que c'était en effet un sujet de préoccupation. D'après eux, le principal problème était que le système de santé n'avait pas les capacités voulues pour composer avec une forte augmentation des cas de COVID-19.

La plupart des participants ont fait allusion à la situation préoccupante du Québec lorsque nous leur avons demandé à quel moment les déplacements entre le Canada atlantique et le reste du pays devraient être autorisés. Selon l'opinion générale, les déplacements ne pourraient reprendre qu'une fois le nombre de cas maîtrisé dans cette province. Cela dit, plusieurs ont montré des signes de lassitude et recommandé d'autoriser les déplacements le plus tôt possible, sachant qu'une troisième vague était probable ou inévitable, peu importe les mesures adoptées.

Invités à préciser les critères qui devraient guider le Canada atlantique dans sa décision d'ouvrir les frontières, les participants ont mentionné une couverture vaccinale élevée, un nombre de cas faible et des recommandations de la santé publique en ce sens. Dans la foulée, il a été signalé que les normes devraient être les mêmes pour les Canadiens qui entrent dans la région que pour les Américains.

En conclusion, nous avons demandé au groupe s'il fallait d'abord restaurer la bulle atlantique ou si la région devrait s'ouvrir aux résidents des autres provinces et territoires en même temps. La majorité privilégiait la première option.

Vaccins contre la COVID-19 (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec qui sont réticents à la vaccination, résidents du Canada atlantique, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, jeunes adultes de la GRM)

Les vaccins contre la COVID-19 dans l'actualité (résidents du Canada atlantique, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, jeunes adultes de la GRM)

La plupart des participants semblaient suivre d'assez près les nouvelles relatives aux vaccins contre la COVID-19 au Canada. Beaucoup attendaient avec impatience d'être admissibles à la vaccination. Certains s'intéressaient également aux essais visant à déterminer l'efficacité de ces produits chez les enfants et les jeunes âgés de 12 à 18 ans. De surcroît, nombre de participants étaient au courant de l'approbation du vaccin d'AstraZeneca, mais s'inquiétaient de ses effets secondaires possibles, tels les caillots sanguins, tout en reconnaissant qu'ils étaient rares.

Évaluation de la performance du gouvernement du Canada (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, résidents du Canada atlantique, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, jeunes adultes de la GRM)

Invités à dire si le gouvernement du Canada faisait du bon travail sur le plan de l'approvisionnement en vaccins et de leur acheminement aux provinces et aux territoires, les participants ont exprimé des opinions divergentes selon le lieu. Ceux du Canada atlantique ont généralement eu des commentaires élogieux ou indiqué que le gouvernement fédéral faisait au mieux dans les circonstances.

Ceux qui portaient un regard plus critique sur la performance du gouvernement du Canada ont soulevé les arguments suivants :

- Le gouvernement fédéral avait tardé à commander les vaccins, ou en tout cas y avait mis plus de temps que d'autres pays;
- Le gouvernement du Canada comptait trop sur un seul fabricant (le nom de Pfizer a été cité), lequel s'était révélé incapable d'assurer un approvisionnement adéquat dans les premiers temps. Par conséquent, le Canada était le seul pays du G7 à devoir puiser dans les réserves du programme COVAX;
- Les États-Unis avaient pu distribuer les vaccins plus rapidement grâce à leur production nationale, alors que le Canada, au regret de plusieurs, n'avait pas cet avantage.

Les commentaires d'autres participants ont montré que la distinction entre les rôles et les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux à l'égard du déploiement des vaccins n'était pas toujours claire.

Objectifs et calendrier de vaccination (résidents du Canada atlantique, jeunes adultes de la GRM)

Nous avons demandé aux participants de situer le Canada par rapport à d'autres pays pour ce qui est de vacciner sa population. Leurs évaluations ont été pour la plupart favorables.

Bon nombre ignoraient que le Canada avait prévu vacciner trois millions de Canadiens d'ici la fin mars, et tous ceux qui le désirent, d'ici la fin septembre. La possibilité d'atteindre ces objectifs les laissait sceptiques. Certains croyaient vraisemblable que tous les bénéficiaires admissibles reçoivent leur première dose d'ici juillet. Compte tenu de cette estimation, l'objectif de vacciner pleinement l'ensemble des Canadiens admissibles d'ici la fin septembre leur paraissait un défi de taille.

Les prévisions quant au moment où les participants seraient personnellement en mesure de se faire vacciner ont sensiblement varié. Certains croyaient que ce serait bientôt leur tour – dans le courant des deux prochains mois – tandis que d'autres s'imaginaient devoir attendre jusqu'à six mois, sinon plus, avant d'être admissibles.

Intentions et réticences en matière de vaccination (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec qui sont réticents à la vaccination)

Les participants de deux groupes avaient été recrutés en fonction de leur point de vue sur la vaccination, et plus précisément de leur réticence à recevoir le vaccin contre la COVID-19. Ils ont cité un éventail de préoccupations et d'enjeux à l'appui de leur opinion, notamment :

- Le désir d'avoir davantage de données probantes sur les effets secondaires des vaccins et leur efficacité générale;
- Des incertitudes au sujet de la technologie de l'ARN messager utilisée dans plusieurs des vaccins administrés;
- Des questions relatives à l'entreposage des vaccins;
- Un temps de développement à leurs yeux extrêmement court;
- L'absence d'études décrivant les effets secondaires possibles des vaccins à long terme;
- Des doutes concernant l'efficacité des vaccins contre les nouveaux variants de la COVID-19.

Le fait que l'intervalle recommandé par les fabricants entre la première et la seconde dose soit prolongé inquiétait également certains participants.

Invités à faire part de leurs questions sur les vaccins contre la COVID-19, les participants ont soulevé ce qui suit :

- Pourquoi n'y a-t-il pas de vaccin pour les enfants?
- À quand le retour à la normale une fois que tout le monde a été vacciné?
- La vaccination sera-t-elle obligatoire?
- À quel moment pourrai-je me faire vacciner?

Remboursement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) (bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan)

Même si les participants ont salué l'empressement avec lequel le gouvernement du Canada a lancé la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ils se disaient préoccupés par le fait que certaines personnes n'y soient pas admissibles et avaient l'impression qu'un sous-groupe de la population canadienne avait été traité injustement à cause de cette mise en œuvre rapide qui ratisait large. Selon eux, on comptait parmi les personnes admissibles à la PCU des jeunes qui travaillaient à temps partiel et habitaient chez leurs parents et n'avaient pas besoin des 2 000 \$ par mois, alors que d'autres avaient de la difficulté à arriver avec la PCU, en particulier les serveurs et les barmans professionnels qui avaient perdu leur emploi.

Beaucoup croyaient que le gouvernement avait l'occasion de réduire la portée du programme et de mieux le cibler. Ils pensaient notamment qu'une approche plus ciblée permettrait de prolonger la durée pendant laquelle le programme serait en vigueur. Par ailleurs, il aurait fallu d'après eux effectuer les retenues d'impôt sur les prestations dès le début du programme pour éviter aux bénéficiaires d'avoir à payer de l'impôt plus tard et risquer qu'ils n'aient pas mis suffisamment d'argent de côté à cette fin.

Les participants estimaient que la performance du gouvernement du Canada dans ce domaine était restée sensiblement la même par rapport à ce qu'elle était au début de la pandémie. Les retenues d'impôt à la source étaient considérées comme une amélioration et dans l'ensemble, l'exécution du programme était jugée uniforme, compte tenu de son efficacité et son utilité.

Tous les participants croyaient devoir payer de l'impôt sur les montants qu'ils avaient reçus. Certains s'inquiétaient des répercussions liées à l'obligation de payer de l'impôt, mais personne ne craignait d'éprouver d'importantes difficultés.

L'allègement des intérêts a été salué par la majorité. Ils se demandaient toutefois quel serait le taux d'intérêt après le 30 avril 2022 et jugeaient que cette période de grâce devrait être prolongée pour plusieurs raisons différentes, notamment afin d'adopter une approche similaire à celle préconisée pour les prêts aux étudiants en vertu de laquelle le montant du remboursement est fonction du revenu. De plus, ils croyaient fermement que cette période de grâce devrait être en vigueur tant et aussi longtemps que les programmes de soutien du revenu en contexte pandémique seraient en place (y compris une année de plus pour le recouvrement). Les participants convenaient que la durée de l'allègement des intérêts devrait être fondée sur le redémarrage de l'économie, la capacité des Canadiens à retourner au travail et la fin des programmes destinés au soutien du revenu pendant la pandémie.

Secteurs durement touchés par la pandémie (résidents de la région de Toronto, Peel et York qui travaillent dans des secteurs durement touchés par la pandémie)

Les participants qui travaillaient dans des secteurs de la région de Toronto, Peel et York durement touchés par la pandémie ont mentionné avoir subi une importante baisse de revenu annuel à cause de

la fermeture des entreprises ou des restrictions en matière de rassemblement qui ont eu un impact sur les revenus totaux des entreprises ou leur situation d'emploi. De nombreux participants ont précisé avoir reçu du soutien de la part du gouvernement du Canada durant la pandémie. Certains ont ajouté que leur employeur avait bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et d'autres ont cité la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et l'assurance-emploi (AE). Lorsque nous avons demandé aux participants si ce soutien avait été suffisant, ils ont formulé des points de vue tantôt partagés, tantôt positifs. Ils s'entendaient pour dire que le soutien initial avait été utile, mais ont ajouté avoir quand même de la difficulté à joindre les deux bouts. La plupart estimaient qu'un plan de réouverture pour les entreprises était maintenant nécessaire et que tous les ordres de gouvernement devaient préciser les indicateurs à atteindre pour permettre une telle réouverture. Ils jugeaient également important d'offrir un soutien financier continu aux personnes qui étaient toujours sans emploi.

À la question visant à savoir s'ils étaient plus préoccupés par la COVID-19 comme telle ou par les répercussions financières et économiques de la pandémie, la plupart des participants ont mentionné le deuxième aspect. Par ailleurs, les participants étaient généralement d'avis que le gouvernement du Canada tentait de maintenir un équilibre raisonnable entre la gestion des impacts que la pandémie avait, d'une part, sur la santé et, d'autre part, sur l'économie. Toutefois, certains se sont dits préoccupés par un manque d'uniformité dans l'approche adoptée par les divers ordres de gouvernement et les messages contradictoires qui émanaient d'eux (p. ex., les magasins à grande surface pouvaient rouvrir, mais pas les petits commerces qui sont généralement indépendants).

Les participants ont cité de nombreux secteurs qui avaient, selon eux, le plus besoin de l'aide du gouvernement du Canada. Ceux-ci correspondaient en général aux domaines dans lesquels ils gagnaient auparavant leur vie, y compris les petites entreprises et les commerces indépendants, le secteur du divertissement, l'industrie du mariage et du funéraire et les centres d'entraînement. Invités à dire ce que le gouvernement du Canada avait fait jusqu'à présent pour aider ces secteurs, la plupart estimaient que ces secteurs avaient été quelque peu négligés pendant la pandémie. Nous leur avons ensuite demandé ce que le gouvernement du Canada pouvait faire pour appuyer ces secteurs. Les participants ont formulé un éventail de suggestions, y compris des mesures adoptées par le gouvernement de leur province, dont les suivantes : imposer les mêmes restrictions aux petits commerces et aux magasins à grande surface et grandes entreprises, préciser les critères d'admissibilité à du soutien financier pour les particuliers et les entreprises et mettre en place des capacités plus répandues de dépistage rapide de la COVID-19.

Par la suite, les participants ont discuté des restrictions en vigueur dans la région de Toronto, Peel et York et à titre de propriétaires de petites entreprises, certains pensaient que celles-ci devaient maintenant avoir la possibilité d'ouvrir tout en conservant certaines restrictions en place. De plus, les participants se demandaient pourquoi les magasins à grande surface pouvaient ouvrir alors que les petits commerces restaient fermés et pourquoi certaines entreprises étaient soumises à des restrictions plus sévères par rapport à d'autres entreprises.

La question des restrictions de voyage a également été abordée. Certains participants auraient aimé que les restrictions de voyage soient mises en œuvre plus tôt, mais la plupart estimaient qu'il était

essentiel de garder les frontières fermées et de limiter les déplacements transfrontaliers, notamment à la frontière canado-américaine. Cela dit, les participants remettaient en doute l'efficacité de certains aspects des restrictions de voyage, à commencer par la quarantaine obligatoire dans un hôtel autorisé par le gouvernement aux frais du voyageur et la confusion à propos des restrictions applicables aux déplacements transfrontaliers par voie terrestre ou aérienne.

Partie II : Autres enjeux

Santé mentale (résidents de Victoria et de Nanaimo, en C.-B., Autochtones de l'Alberta, jeunes adultes de la GRM)

Durant le mois de mars, trois groupes de participants ont discuté de la santé mentale, de façon générale, et dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Pratiquement tous les participants ont reconnu avoir éprouvé un problème de santé mentale en raison de la pandémie. Beaucoup ont fait état d'une détérioration de leur propre santé mentale ou de celle d'autres membres de la famille, y compris leurs enfants et parents âgés, et d'autres personnes de leur cercle de connaissances. Lorsque nous les avons invités à parler de l'impact de la pandémie sur leur santé mentale ou celle de gens qu'ils connaissent, les participants ont cité les enjeux suivants :

- De l'inquiétude et de l'anxiété par rapport à l'avenir;
- Une consommation accrue de substances;
- Les effets négatifs de l'isolement et du manque de contacts sociaux et d'occasions d'interagir en personne avec des gens de manière plus intime (p. ex., les serrer dans ses bras);
- Les obstacles à l'accès à des services d'aide en santé mentale à cause des restrictions de santé publique.

En général, les participants étaient à l'aise de parler des problèmes de santé mentale, y compris de leur propre expérience. Invités à préciser quels sont les signes et les symptômes qui révèlent qu'une personne est aux prises avec des problèmes de santé mentale, les participants ont cité les éléments suivants : sommeil irrégulier, troubles de l'alimentation, comportements inhabituels, manque d'initiative, d'ambition ou de motivation, anxiété généralisée, repli sur soi, introversion et isolement qui ne cadrent pas avec sa personnalité et dépendance accrue aux substances.

Les différentes ressources en santé mentale étaient généralement connues des participants. Invités à préciser vers quelle personne ou quelle ressource ils se tourneraient s'ils vivaient des moments difficiles, les participants ont cité ce qui suit comme ressources ou services de soutien officiels qu'ils connaissaient ou auxquels ils avaient accès : les services d'écoute téléphonique, les services de consultation gratuite ainsi que les organismes tels que les Alcooliques Anonymes (AA) ou qui fournissent des services aux personnes à faible revenu. Quelques ressources informelles, y compris les amis et la famille, ont aussi été mentionnées. Les participants autochtones ont par ailleurs souligné le rôle des conseillers spirituels et la participation à des cérémonies spirituelles.

Nous avons demandé aux participants s'ils étaient au courant des ressources en santé mentale offertes par le gouvernement du Canada durant la pandémie. Même si peu d'entre eux ont nommé des ressources précises, ils connaissaient en général les sites Web et une ligne d'écoute à la disposition des personnes souhaitant obtenir de l'aide. De rares participants avaient entendu parler d'Espace Mieux-être Canada.

Les opinions étaient partagées quant à savoir si le gouvernement du Canada se voulait une source valable de ressources et d'outils en matière de santé mentale. Certains estimaient que oui, tandis que d'autres se demandaient si tout ordre de gouvernement pouvait être une source crédible de soutien en santé mentale, jugeant que les ressources locales seraient possiblement plus utiles et plus facilement accessibles.

En ce qui concerne l'obtention de soutien en ligne en matière de santé mentale et de consommation de substances, certains participants se disaient plus à l'aise d'avoir une consultation en personne ou téléphonique ou d'utiliser les babillards électroniques.

Perspectives à propos des publicités et des messages sur la santé mentale

Les participants ont fait part de leurs réflexions et préférences quant aux personnes qui pourraient être des porte-parole efficaces pour véhiculer des messages dans les publicités destinées à présenter de l'information sur la santé mentale et le bien-être. Ils ont proposé plusieurs possibilités, y compris de faire appel à un professionnel de la santé ou du domaine médical, une personne avec une expérience concrète, des célébrités, des athlètes professionnels ou équipes sportives et des enseignants.

De l'avis général, il fallait accorder plus d'importance à la diffusion des informations qu'au porte-parole du message, en s'assurant de les rendre publiques et accessibles au public.

Initiatives du gouvernement du Canada pour aider à soutenir la santé mentale

Nous avons ensuite montré aux participants une série d'initiatives entreprises par le gouvernement fédéral, puis leur avons demandé celles qui auraient selon eux le plus grand impact sur la population canadienne. Les participants des trois groupes estimaient que deux des sept initiatives seraient particulièrement efficaces :

- *L'augmentation du financement de 50 M\$ pour les centres de détresse afin de les aider à faire face à l'augmentation du nombre d'appels, notamment en raison des défis liés à la pandémie* – Beaucoup de participants jugeaient utile la possibilité d'obtenir immédiatement de l'aide. À leur avis, cette initiative aurait l'impact le plus immédiat sur de nombreuses collectivités et ils saluaient en particulier l'aide offerte à toute heure du jour aux groupes et aux communautés qui peuvent avoir de la difficulté à se rendre aux endroits où des services sont disponibles.
- *La création d'un portail sur la santé mentale (« Espace mieux-être Canada ») pour orienter les Canadiennes et les Canadiens vers des ressources, des outils et des services de soutien professionnel gratuits (investissement de 68 M\$)* – De nombreux participants trouvaient que cette initiative avait une portée générale et qu'elle aiderait sûrement une grande partie de la population, contrairement à une initiative ciblant une collectivité ou un sous-groupe de la population.

Frontière canado-américaine et restrictions de voyage (résidents du Canada atlantique, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents de Victoria et de Nanaimo, en C.-B., Autochtones de l'Alberta, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne de l'Alberta)

Nous avons posé une série de questions aux participants à propos des restrictions de voyage actuelles et des critères de réouverture de la frontière canado-américaine aux voyages non essentiels. Tout compte fait, les participants ont salué la décision du gouvernement du Canada de fermer les frontières aux voyages non essentiels à destination et en provenance des États-Unis. Selon eux, elle s'imposait pour limiter la propagation de la COVID-19 découlant de la circulation transfrontalière d'ici à ce que le taux de vaccination augmente dans les deux pays ou que le nombre d'hospitalisations diminue. De plus, certains ont évoqué les préoccupations concernant la propagation des nouveaux variants comme facteur justifiant le maintien des restrictions pendant encore plusieurs mois, voire un an.

Lorsque nous avons demandé explicitement aux participants s'ils pensaient que les restrictions de voyage en place devraient rester inchangées, être assouplies ou être resserrées, la plupart ont opté pour le statu quo. Selon eux, la réouverture de la frontière canado-américaine aux voyages non essentiels se ferait probablement à l'automne 2021 ou au plus tard en décembre.

Les participants ont énoncé différents critères que le gouvernement du Canada pourrait utiliser pour décider de rouvrir ou non la frontière et du moment de cette réouverture, le cas échéant :

- Taux de vaccination – Certains participants croyaient qu'une réouverture pourrait être envisagée seulement lorsque 70 % à 80 % des personnes admissibles à la vaccination auraient été vaccinées, alors que d'autres étaient à l'aise avec une réouverture dès qu'une majorité de la population aurait été vaccinée ou que les responsables de la santé publique estimeraient que l'immunité collective a été atteinte;
- Taux d'infection ou de transmission – Plusieurs participants recommandaient d'attendre que le nombre quotidien de cas de COVID-19 et le taux de mortalité lié à la COVID-19 soient très bas avant de rouvrir;
- Taux de reproduction net (R);
- Taux d'hospitalisation et nombre de patients aux soins intensifs;
- Propagation des variants de COVID-19.

Les participants se sont penchés sur la question des passeports immunitaires ou vaccinaux. Certains y étaient défavorables, jugeant qu'ils contrevenaient aux droits de la personne. D'après eux, l'obligation de présenter une preuve de vaccination empiétait sur la liberté de circulation et de choix et portait atteinte à la vie privée. D'autres ont ajouté qu'il fallait déjà produire une preuve de vaccination pour voyager dans certains pays. Des questions subsistaient néanmoins chez quelques participants sur l'efficacité des vaccins contre les variants. Aussi, ils n'étaient pas entièrement convaincus que la preuve de la vaccination devrait être le principal ou seul critère pour revenir aux conditions de voyage normales.

Voyages post-COVID-19 (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, leaders d'opinion de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec qui sont réticents à la vaccination, anglophones du Québec, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la région de Toronto, Peel et York qui travaillent dans des secteurs durement touchés par la pandémie)

De nombreux participants avaient annulé leurs projets de voyage aux États-Unis ou à l'étranger au début de la pandémie et avaient hâte de recommencer à voyager. Invités à dire s'ils comptaient prendre des vacances une fois la pandémie terminée, certains participants ont expliqué qu'ils avaient prévu d'utiliser des crédits ou remboursements obtenus pour les voyages qu'ils avaient dû annuler. D'autres préféraient attendre qu'une plus grande proportion de la population soit pleinement vaccinée avant de voyager au pays ou à l'étranger.

Lors des discussions portant sur leurs projets de voyage, il y avait pratiquement autant de participants qui entendaient prendre des vacances à l'étranger que de participants qui prévoient visiter des destinations au Canada. Beaucoup planifiaient consacrer à leurs vacances à peu près le même montant que celui qu'ils avaient l'habitude de dépenser avant la pandémie.

Nous avons demandé aux personnes qui avaient l'intention de se rendre à l'étranger quelles seraient les raisons qui les pousseraient à revoir leurs projets et à rester au Canada. Voici les principaux facteurs qui ont été soulevés :

- Le coût;
- L'évolution de la pandémie et des restrictions concernant le nombre de cas au Canada et à l'étranger ainsi que les exigences en matière de quarantaine;
- La distance (c.-à-d. le temps de vol);
- Le climat – Les participants souhaitaient voyager dans des régions au climat tempéré.

Nous avons montré aux participants une liste de sept différentes initiatives que le gouvernement du Canada pourrait entreprendre pour encourager les Canadiens à voyager au pays après la COVID-19 afin de soutenir le secteur touristique canadien. La plupart des participants se sont ralliés aux suggestions d'initiatives qui faisaient diminuer le coût du voyage, dont les suivantes :

- Une promotion permettant aux voyageurs d'aller n'importe où au Canada par avion pour 200 \$;
- La troisième nuit gratuite lors d'un séjour à l'hôtel;
- Des laissez-passer permettant aux enfants de voyager gratuitement en train ou en avion au Canada;
- L'accès gratuit aux musées pour tous les Canadiens;

Certains jugeaient intéressante l'idée d'offrir l'accès gratuit aux sites de Parcs Canada, mais plusieurs se demandaient s'il y aurait des places disponibles dans les terrains de camping. Même s'ils étaient favorables aux crédits d'impôt et aux remboursements qu'ils pourraient demander à l'aide d'une application, ils les trouvaient moins intéressants dans l'ensemble et trop complexes ou compliqués. Invités à préciser ce que le gouvernement du Canada pourrait faire d'autre pour encourager les gens à

voyager au Canada, les participants ont formulé un éventail de suggestions que nous avons regroupées dans les catégories suivantes :

- Sensibiliser la population aux voyages à l'intérieur du Canada et les promouvoir davantage;
- Proposer d'autres rabais aux familles et aux groupes ainsi qu'aux personnes qui voyagent par voie terrestre ou en train (p. ex., rabais sur l'essence et l'entrée dans les divers musées des beaux-arts, promotions pour les voyages en train, laissez-passer gratuits pour le transport en commun local);
- Forfaits tout inclus qui comprennent l'hôtel et les repas et partenariats élargis, qui intègrent les sociétés de location (c.-à-d., Airbnb) en plus des établissements hôteliers.

Les participants privilégiaient les mesures incitatives qui encourageaient les voyages en famille et la fréquentation des commerces locaux et aidaient à mieux faire connaître les activités et les lieux uniques et intéressants du Canada.

Budget 2021 et croissance économique (anglophones du Québec, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la région de Toronto, Peel et York qui travaillent dans des secteurs durement touchés par la pandémie, résidents du Canada atlantique, résidents de la RGT fatigués de la COVID-19 et ayant des comportements plus à risque, résidents de Victoria et de Nanaimo, en C.-B., jeunes adultes de la GRM, leaders d'opinion de grandes villes de l'Alberta)

Durant tout le mois, dans sept groupes, les participants ont discuté de leurs attentes et des priorités en ce qui concerne le budget fédéral, et ont partagé leurs points de vue sur la croissance économique par rapport au soutien continu offert aux Canadiennes et aux Canadiens durant la pandémie.

La plupart étaient d'avis que le prochain budget devrait mettre principalement l'accent sur les soins de santé et la relance économique. Les participants ont remarqué que la pandémie avait mis en relief les problèmes qui existent au sein du système de santé canadien et ils étaient d'opinion qu'un financement supplémentaire et l'accès à un plus large éventail de services de soins de santé s'imposaient, surtout en ce qui concerne la santé mentale et le counseling en matière de toxicomanie.

De l'avis général, l'objectif principal d'un plan de relance économique devrait englober tous les plans et les activités nécessaires pour faire face à la crise de la COVID-19 et établir une vision de la situation après la pandémie. Redonner des emplois aux Canadiennes et aux Canadiens, et soutenir les petites entreprises indépendantes ont été considérées comme étant essentiels à la relance économique du Canada. Aux dires des participants, le moment est venu de mettre en œuvre des initiatives qui favorisent la diversification économique, en particulier les activités économiques durables qui promeuvent les technologies vertes ou propres.

Parmi les autres secteurs mentionnés et dont devrait tenir compte le prochain budget fédéral, notons ceux-ci : l'éducation, le changement climatique, l'infrastructure, le programme national de garderies, les logements abordables, le tourisme, le commerce interprovincial, l'équité salariale et le salaire décent.

Parallèlement, certains participants ont exprimé des préoccupations au sujet du déficit prévu, compte tenu de la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie et aux dépenses projetées qui seront probablement incluses dans le prochain budget pour la relance économique. D'autres ont soulevé des inquiétudes au sujet de la reddition de comptes et de la transparence du gouvernement fédéral, compte tenu du délai qui s'est écoulé depuis le dépôt du dernier budget.

Les participants ont offert leurs points de vue sur l'expression *croissance économique* et plus particulièrement, sa signification. La plupart l'ont interprété de manière positive, l'associant à une richesse sociale, des emplois et une sécurité financière accrus. Toutefois, pour certains, l'expression était surtout associée aux intérêts des grandes entreprises, ce qui a posé problème pour ceux qui étaient d'avis que le plan de relance économique du Canada devrait faire passer les intérêts des propriétaires de petites entreprises devant les autres puisque ce sont eux qui ont été les plus durement touchés par la pandémie.

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient d'un budget axé sur les emplois et la croissance plutôt que sur le soutien des gens pour traverser la pandémie, la plupart des participants ont préféré la première option. Selon eux, la croissance économique et la création d'emplois sont fondamentales pour offrir un soutien continu à la population durant la pandémie. Concrètement, pour les participants, cela se traduit par des investissements appréciables de la part du gouvernement fédéral dans des secteurs comme le logement et l'infrastructure, de même que des incitatifs clairs pour les entreprises et un soutien pour les initiatives vertes. Certains participants ont insisté pour dire que les mesures de relance pour les entreprises ne devraient pas servir à enrichir les grandes sociétés canadiennes qui d'après eux ont moins besoin d'aide que les petites entreprises.

Dans l'ensemble, les participants en faveur de la création d'emplois et de la croissance étaient d'avis que l'expansion économique serait un moyen efficace d'assurer le bien-être des Canadiennes et des Canadiens. Selon eux, l'emploi est un pilier essentiel au bien-être de la population. Le point de vue prédominant était qu'une bonne qualité de vie reposait sur la sécurité et la stabilité financières personnelles. Parmi ceux qui préféraient que le budget vise d'autres objectifs, certains ont fait valoir qu'il était prématuré à ce stade-ci de faire de la croissance économique le seul cheval de bataille, prétextant que la pandémie en cours et les restrictions qui y sont associées étaient incompatibles avec une réouverture économique à grande échelle. Ces participants étaient d'avis qu'aussi longtemps que la pandémie ne serait pas entièrement contrôlée, le gouvernement fédéral devrait concentrer ses efforts à apporter un soutien aux Canadiennes et aux Canadiens qui continuent d'éprouver des difficultés en raison de la COVID-19.

Langue française (anglophones du Québec)

Les anglophones de l'extérieur du Québec ont pris part à une discussion sur la langue française et les modifications proposées par le gouvernement du Canada à la *Loi sur les langues officielles*. Peu d'entre eux avaient entendu parler de ces modifications et seulement quelques-uns avaient lu ou entendu quelque chose à ce propos.

Pour sonder leurs opinions à l'égard de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, nous avons présenté aux participants cinq des modifications proposées et en avons discuté avec eux : augmenter le nombre de programmes d'immersion française à l'extérieur du Québec, augmenter l'immigration francophone, renforcer le rôle de Radio-Canada, nommer uniquement des juges bilingues à la Cour suprême, et renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles. Dans l'ensemble, la plupart des participants étaient favorables aux modifications proposées. Plus particulièrement, la majorité s'entendait pour dire que la nomination de juges bilingues à la Cour suprême devrait être une priorité absolue. Les propositions visant à augmenter le nombre de programmes d'immersion française à l'extérieur du Québec et à renforcer le rôle de Radio-Canada ont suscité des réactions généralement favorables. Les participants croyaient fermement qu'en plus de protéger la langue française, il faudrait également protéger les droits des anglophones au Québec, ce qu'on néglige de faire actuellement selon eux.

Quelques participants ont exprimé quelques préoccupations à l'idée de renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles et de l'impact que cela pourrait avoir sur la vie des Canadiennes et des Canadiens à l'extérieur du Québec. Par ailleurs, les participants ne considéraient pas nécessairement le renforcement du bilinguisme comme un enjeu majeur. Qui plus est, quelques participants ne croyaient pas que les modifications proposées à la *Loi sur les langues officielles* auraient un impact si important sur la santé de la langue française au Canada.

Questions autochtones (Autochtones de l'Alberta)

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les enjeux autochtones auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder une plus grande attention, les participants autochtones ont mentionné le racisme et la discrimination, le besoin d'une plus grande souveraineté et d'autogouvernance, une participation plus active à l'administration de la justice criminelle en lien avec les communautés autochtones, un financement accru pour la création de logements à prix modique, des services de soutien en santé mentale et une aide financière pour couvrir le coût de la vie qui est de plus en plus élevé.

De plus, les participants ont parlé de l'importance de l'équité en matière de financement du gouvernement fédéral. Les commentaires portaient sur le besoin d'un soutien additionnel pour les jeunes Autochtones à l'intérieur du système de protection de l'enfance et le manque d'équité qui a mené à la mise en œuvre du principe de Jordan.

En ce qui a trait à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), bon nombre de participants en avaient entendu parler, mais la plupart sont demeurés vagues dans leurs commentaires. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient entendu parler de la réponse du gouvernement du Canada à la DNUDPA, la plupart avaient l'impression que celui-ci avait fait bien peu de progrès dans la mise en œuvre des droits et des actions recommandées dans la Déclaration. Par la suite, nous avons expliqué aux participants que le gouvernement du Canada avait récemment déposé un projet de loi pour la mise en œuvre de la DNUDPA. Dans l'ensemble, les participants ont émis quelques réserves quant aux réels changements qui pourraient découler de cette loi.

La plupart des participants avaient entendu parler des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour lever les avis à long terme concernant l'eau potable. Ils étaient également au courant que les délais fixés au départ n'avaient pas été respectés. Certains se sont demandé pourquoi les travaux avaient été retardés et ont exprimé leur frustration en pensant que d'autres projets d'infrastructure de portée et de valeur similaires étaient souvent achevés dans les délais prévus. Les participants ont convenu qu'un délai d'un an à 18 mois était raisonnable pour terminer les travaux.

Pour clore la discussion, les participants se sont dits encouragés en apprenant que le gouvernement du Canada avait mis sur pied un nouveau site Web pour suivre les progrès en matière de levées des avis concernant l'eau potable. Selon eux, il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

Gouvernement numérique (résidents des basses-terres continentales de la C.-B. qui sont réticents à la vaccination, leaders d'opinion de grandes villes de l'Ontario, résidents de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec qui sont réticents à la vaccination, anglophones du Québec, bénéficiaires de l'AE ou de prestations de relance du Manitoba et de la Saskatchewan, résidents de la région de Toronto, Peel et York qui travaillent dans des secteurs durement touchés par la pandémie)

De nombreux participants avaient interagi en ligne avec le gouvernement du Canada dans la dernière année, pour plusieurs raisons, notamment des demandes d'assurance-emploi (AE) ou de PCU, la production de déclarations de revenus et les demandes ou le renouvellement d'un passeport. Pour la plupart, l'expérience s'est avérée positive. Dans l'ensemble, les participants l'ont trouvée plus simple et plus efficace que les contacts téléphoniques où les délais d'attente étaient plus longs que ce qu'ils avaient prévu. Ceux qui ont fait une demande de PCU ont apprécié le service en ligne qu'ils ont qualifié de simple et rapide.

Les participants étaient généralement favorables au virage numérique et à l'accès aux services en ligne, même s'ils supposaient que la plupart des services du gouvernement du Canada étaient déjà offerts en ligne et qu'il conviendrait de promouvoir l'éventail complet des services en ligne auprès des Canadiens. Néanmoins, certains ont fait remarquer que des améliorations continues rendraient les services encore plus efficaces, surtout s'il n'y avait qu'un seul point d'entrée accessible en utilisant le numéro d'assurance sociale (NAS) comme mot de passe. Certains ont exprimé des inquiétudes au sujet de la sécurité des services en ligne et de la possibilité que le virage numérique entraîne l'élimination d'autres moyens de communication, comme le téléphone. Les participants ont jugé nécessaire de conserver l'option de parler à un préposé au service, en particulier pour ceux qui sont moins à l'aise avec la technologie et pour les citoyens qui ont des demandes particulières.

Une discussion s'en est suivi sur les avantages des services numériques. Nous avons présenté aux participants trois énoncés, chacun présentant divers avantages associés aux services en ligne et avons recueilli leurs opinions. Bon nombre d'entre eux avaient l'impression que les avantages les plus importants étaient décrits dans ces énoncés qui soulignaient la capacité du gouvernement d'agir rapidement pour mettre en œuvre des changements de politiques et pour les Canadiens de ne pas avoir à se déplacer jusqu'aux points de service et éviter ainsi les longues files d'attente, en plus de pouvoir interagir avec le gouvernement n'importe où et n'importe quand. Même si quelques

participants avaient le sentiment que les avantages pour les entreprises, en particulier les petites entreprises, étaient importants, ils ont insisté sur la nécessité de s'assurer que les services en ligne offerts aux entreprises soient bien rendus. Certains participants ont raconté qu'en raison de certaines mauvaises expériences en ligne, ils préféreraient utiliser le téléphone pour obtenir l'information dont ils avaient besoin pour leur entreprise.

Lorsque nous leur avons présenté une série d'objectifs qui pourraient être utilisés pour élaborer la stratégie numérique du gouvernement du Canada, la plupart des participants étaient favorables à ce qu'on mette l'accent sur des services numériques accessibles à partir de plusieurs appareils, conviviaux, pratiques et conçus pour eux. Les énoncés concernant la transformation du gouvernement et l'accès aux services de n'importe où et en tout temps ont également suscité des réactions positives. Plusieurs souhaitaient qu'on mette l'accent sur une expérience en ligne spécialement conçue pour répondre aux besoins des Canadiens.

Bien que les participants aient apprécié l'accent mis sur la sécurité, la fiabilité et la convivialité comme principal objectif pour la stratégie numérique du gouvernement du Canada, il n'y a eu aucun réel consensus pour déterminer quel était l'attribut le plus important des trois. Les participants n'ont préféré aucun des trois. Interrogés à savoir quels étaient les autres aspects des services numériques qu'ils considéraient aussi, voire plus importants, certains ont mentionné la rapidité, l'accessibilité dans plusieurs langues et la facilité à trouver les services. D'autres ont aussi mentionné la cohérence de l'expérience offerte et la convivialité.

La majorité des participants étaient convaincus que le gouvernement du Canada pourrait prendre le virage et offrir un plus grand nombre de services en ligne, à la fois sécuritaires, fiables et simples à utiliser, malgré les cyberattaques de plus en plus fréquentes qui préoccupent constamment les entreprises et le gouvernement. Aux dires de certains, le vrai défi pour le gouvernement fédéral est le délai nécessaire pour mettre en œuvre cette stratégie, de même que les exigences de mettre continuellement à jour les multiples sites Web afin d'offrir les fonctions et les informations les plus récentes.

Lorsque nous avons demandé aux participants si la capacité du gouvernement du Canada à fournir des services en ligne avait un effet sur leur niveau de confiance envers celui-ci, les avis étaient partagés. Certains ont répondu qu'il s'agissait d'un indicateur d'une plus grande transparence et de reddition de comptes, alors que d'autres ont indiqué qu'une expérience compliquée et fastidieuse en ligne aurait pour effet de miner la confiance du public. Quelques participants n'ont vu aucun lien direct entre les deux, et ont souligné que leur sentiment de confiance était davantage influencé par les décisions politiques que la façon dont les services sont offerts.

Rénovations résidentielles (résidents de Victoria et de Nanaimo, en C.-B., Autochtones de l'Alberta, leaders d'opinion de grandes villes et de villes de taille moyenne de l'Alberta)

À la fin mars, quelques groupes de participants ont discuté de leurs connaissances des rénovations résidentielles, de leurs projets à cet égard et de ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour soutenir et encourager ces rénovations. Ce concept était plus ou moins connu des participants. Les

participants croyaient que les « rénovations écoénergétiques résidentielles » consistaient à moderniser les appareils électroménagers et autres dans la maison pour les rendre plus écoénergétiques et écologiques. Nous leur avons alors fourni des explications pour les aider à mieux comprendre de quoi il s'agissait.

Les participants étaient peu nombreux à envisager des rénovations écoénergétiques résidentielles. Ceux-ci avaient l'intention de remplacer d'anciens électroménagers par de nouveaux plus écoénergétiques. Les autres qui ne prévoyaient pas effectuer de rénovations ont invoqué le coût comme principale raison, ou le fait qu'ils étaient locataires et que ces décisions appartenaient au propriétaire.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils seraient plus enclins à faire de telles rénovations s'ils pouvaient obtenir un prêt sans intérêt du gouvernement fédéral, la plupart n'étaient pas convaincus. Aux dires de ces participants, une subvention ou un rabais serait préférable. À la question « Si vous obteniez une subvention du gouvernement, quel montant vous faudrait-il pour que cela en vaille la peine? », certains ont répondu qu'elle devrait couvrir entre 60 et 75 % des coûts. Les moins enthousiastes à l'idée d'une subvention craignaient que l'accessibilité soit un problème. Ils avaient l'impression que de nombreuses familles qui le méritaient ne seraient pas admissibles en raison d'autres facteurs, comme l'assurance.

Parmi ceux qui envisageaient d'effectuer des rénovations, la principale motivation était de nature financière, notamment la réduction des coûts à long terme. De nombreux autres participants ont mentionné que l'aspect environnemental des rénovations écoénergétiques était particulièrement intéressant.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Date d'octroi du contrat : le 18 décembre 2020

Valeur du contrat : 1 618 838,00 \$
